

Actiris suspend l'offre d'emploi de Deliveroo

Bruxelles, 16 janvier 2018 – Confronté à une utilisation inappropriée de sa plate-forme de diffusion gratuite d'offres d'emploi, Actiris décide aujourd'hui de retirer une offre d'emploi diffusée le 12 janvier 2018 par la société Deliveroo.

Actiris met à disposition des employeurs une plate-forme leur permettant de diffuser gratuitement des offres d'emploi. Cet outil permet le recrutement de nouveaux collaborateurs sous le statut de salarié, régi par la loi du 3 juillet 1978 relative aux contrats de travail. Il permet également la recherche de travailleurs sous statut d'indépendant, tout en respectant la réglementation en la matière.

L'offre de Deliveroo, publiée dans la catégorie « salariés », laisse à penser que les postes proposés ne correspondent pas au statut de salarié mais plutôt à un statut d'indépendant. En tant que service public d'emploi, Actiris est financé exclusivement par de l'argent public. Il vise dès lors à « garantir un accompagnement de qualité aux chercheurs/euses d'emploi dans leur transition vers un emploi durable et de qualité, et fournir aux employeurs en recherche de collaborateurs/trices des solutions et outils efficaces et gratuits. »¹

L'administration fédérale, sous la tutelle du Ministre Peeters, ayant annoncé procéder à une enquête sur la légalité du statut d'indépendant proposé par Deliveroo à ses travailleurs, Actiris décide de retirer cette offre d'emploi dans l'attente des résultats de cette enquête.

Pour plus d'info & contact :

Jan Gatz – Porte-parole d'Actiris
Tel. 02 505 78 09 – 0479 407 568
jgatz@actiris.be

A propos d'Actiris

Actiris est l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. En tant que service public de l'emploi, Actiris est l'acteur principal et le fournisseur de solutions pour l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. Actiris concentre ses actions et moyens sur deux missions: garantir le matching entre employeurs et chercheurs d'emploi et organiser la transition vers l'emploi. Actiris est également mandaté pour la coordination de l'Observatoire bruxellois de l'Emploi.

Pour plus d'informations: www.actiris.be

¹ Extrait du Contrat de Gestion 2017-2022 d'Actiris